

[Text]

peut être déclaré en dividendes selon le bon vouloir du conseil d'administration.

Au niveau des Caisses populaires, c'est exactement l'inverse; la capitalisation totale, qui est formée de l'équivalent du capital ordinaire de la compagnie limitée qui est le capital social, n'est pas gelé et peut être retiré sur demande. Alors que la réserve, l'équivalent du surplus de la corporation ordinaire, est gelée, au contraire, elle ne peut jamais être donnée à un membre en particulier. Alors, c'est uniquement une façon de faire un paiement parce que nous avons raison de croire que la corporation ordinaire, lorsqu'elle sera considérée comme une corporation et qu'elle donnera la moitié de son profit en impôt, si elle ne peut pas le donner en liquide à ses actionnaires elle pourrait déclarer des dividendes en actions. Elle gèle ainsi, en quelque sorte, la partie de profits que ses capacités financières ne peuvent lui permettre de déclarer en dividendes. Mais au niveau de la coopérative de la Caisse populaire, le fait de prendre la moitié de nos surplus et les déclarer comme primes sur capital social, ne règle pas notre problème, parce que le lendemain matin, tous les sociétaires pourraient retirer ce capital social.

Mr. Smerchanski: Mr. Chairman, I do not want to belabour this...

The Chairman: May I call your attention to this? In the House of Commons, a member who asks a question of a Minister is sometimes not satisfied with the reply but the Speaker will say that he has to accept it.

Mr. Smerchanski: Mr. Chairman, I will just close it off with this. The witness has stated the philosophy behind the proposals in the White Paper and that, if certain conditions exist, this is what should be done, and I recognize this.

I would recommend to the witness that where, on page 3, they compare the present system to the proposed system of the White Paper, it would be beneficial to include some explanation of why they should not be taxed under the proposals of the White Paper or have some alternative. These are only proposals and can be altered. If you counter with a philosophy and certain conditions, however, it makes it very difficult for the Committee to analyse what might be your ideas with reference to the proposals under the White Paper. This is the observation I wish to make, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Morin: May I comment?

Le président: Oui, monsieur Morin.

[Interpretation]

Caisses populaires the opposite occurs. The total capital which is comprised of the equivalent of the regular capital of the closely-held company, the capital stock is not frozen and may be withdrawn on demand. The reserve, which is the equivalent of the surplus of the ordinary company is, on the contrary, frozen and can never be given to any particular member of the Caisse. So there is only one way of making a payment because we have reason to believe that the ordinary company when it is to be treated as a corporation and is going to give half its profit to tax, if it cannot get it in cash to its shareholders, would declare dividends in shares. It would in some way freeze that part of profit that cannot be declared in dividend because of its financial capacity. But at the level of the co-operative, things do not work out that way because the fact of taking half our surpluses and state them as a bonus on capital asset because the next morning all the shareholders could withdraw their capital.

M. Smerchanski: Monsieur le président, je ne veux pas prolonger...

Le président: Lorsque, à la Chambre, un député pose une question à un ministre il n'est pas toujours satisfait de la réponse, mais l'Orateur dira qu'il lui faut l'accepter.

M. Smerchanski: Monsieur le président, je m'en tiendrai à ceci. Le témoin a parlé la philosophie qui anime les propositions du Livre blanc et que si certaines conditions existent, ça devrait prendre place, ce que j'accepte. Je porterais à l'attention du témoin qu'à la page 3, lorsqu'il compare le système actuel au système proposé dans le Livre blanc, il serait sage d'ajouter quelques explications des raisons pour lesquelles ils ne devraient pas être imposés selon le Livre blanc ou de proposer une autre solution, parce qu'il ne s'agit que de propositions qui peuvent être changées. Si vous me répondez par une philosophie et des conditions, il devient toutefois très difficile pour le comité d'analyser ce qui pourrait être conforme à vos idées en ce qui a trait au Livre blanc. C'est ce que je voulais dire, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

M. Morin: Pourrais-je dire un mot?

The Chairman: Yes, Mr. Morin.